



Pont
l'Abbé
d'Arnoult

LA GAZETTE PONTILABIENNE

Bulletin d'Information
de la Commune de Pont l'Abbé d'Arnoult

Édition
Automne 2020

01



Une nouvelle équipe municipale

Actualités
Urbanisme & Voirie
Vie Municipale
Vie Économique & Locale
Histoire & Patrimoine
Tourisme & Loisirs
Agenda

Nouvelle édition
à découvrir !



Chères Pontilabiennes, Chers Pontilabiens,

C'est avec beaucoup d'émotion et de fierté que je m'adresse à vous pour la première fois en ma qualité de Maire, au travers de notre nouveau magazine municipal.

J'ai pu confirmer encore, au cours de ces quelques mois écoulés, l'ampleur de la tâche que vous m'avez confiée, que vous nous avez confiée, parce qu'à n'en pas douter il s'agit bien d'une affaire d'équipe.



A cet égard, n'ayant pas eu l'occasion propice encore de le faire, je voulais remercier vivement celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance en mars et juin dernier pour conduire les destinées de la commune. Elle nous honore et nous pousse chaque jour à en être dignes.

Nous avons pris à bras le corps les dossiers en cours et avançons sur la vaste réflexion de l'aménagement de la ville telle que nous l'imaginons demain.

Le patrimoine bâti de Pont l'Abbé est conséquent et autorise de belles promesses, même si je regrette de le dire, il souffre d'un état d'abandon avancé. Il nous faut réagir. Il nous faut redonner de l'éclat à notre village si riche de son passé mais si peu mis en valeur ou trop ignoré aujourd'hui.

Pour cela, j'aurai l'occasion, avec mon équipe, dans le courant du premier semestre 2021, de vous présenter les pistes retenues, les moyens à mettre en œuvre, les financements et subventions à mobiliser et le séquençage possible des travaux, au travers de réunions publiques que nous tiendrons, comme nous l'avions promis, mais qui sont malheureusement impossibles à organiser pour le moment en raison des conditions sanitaires.

Je veux que vous soyez pleinement associés à ces décisions et que nous puissions ensemble en débattre !

Au quotidien, je mesure vos différents besoins au travers des permanences hebdomadaires que je tiens en mairie, au travers des nombreuses réunions avec mes adjoints, avec les instances communautaires, avec les partenaires institutionnels ou privés et en côtoyant les agents municipaux qui sont mobilisés au service de tous.

Nous vivons des temps tourmentés, avec une année sanitaire particulièrement difficile et injuste.

Je compte sur chacun de nous pour que s'exerce la solidarité nécessaire à la survie de nos commerces les plus affaiblis. Il est du devoir de chacun d'être à l'écoute des autres, car ce deuxième confinement sera plus difficile à supporter et notre unité saura avoir des vertus protectrices.

Je fais le vœu que nous puissions bientôt nous retrouver ensemble autour d'un verre amical, pour fêter l'année nouvelle qui s'annonce.

Je vous souhaite, et tout le Conseil Municipal avec moi, de Joyeuses Fêtes de Noël et une Belle Année 2021 avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent et sont dans le besoin.

Vous pouvez compter sur moi, vous pouvez compter sur nous.

Bien sincèrement,
Alexandre Schneider

SOMMAIRE

Actualités	p.3
Urbanisme & Voirie	p.4
Vie Municipale	p.5
Vie Économique & Locale	p.8
Histoire & Patrimoine	p.10
Tourisme & Loisirs	p.11
Agenda	p.12

Directeur de la publication : Alexandre Schneider

Rédaction : Sonia Decamps

Création Graphique : arkt.com – Morgan Barba 

Photos et illustrations : © A Mascaro - © Pixabay - © Flaticon

Impression : Imprimerie Européenne (Rochefort)

Tirage : 1 200 exemplaires

Distribution : Adrexo



Actualités et Informations :

www.ville-pont-labbe-darnoult.fr

et sur notre Page Facebook :

[Commune-de-Pont-lAbbedArnoult](https://www.facebook.com/Commune-de-Pont-lAbbedArnoult)



A l'heure où nous imprimons ce numéro, le Gouvernement évoque de possibles assouplissements relatifs au confinement et aux ouvertures des commerces.
Suivez cette actualité sur www.gouv.fr



Le 30 octobre dernier, un nouveau confinement a été décrété pour l'ensemble de notre territoire national.

Quelles sont les modalités de ce reconfinement annoncé par le Président de la République ?

Les objectifs

« J'ai décidé qu'il fallait retrouver le confinement qui a stoppé le virus », a annoncé Emmanuel Macron. « Notre objectif à terme est simple : passer de 40 000 contaminations par jour à 5 000. ». Invoquant sa « responsabilité de protéger tous les Français », Emmanuel Macron a avancé plusieurs objectifs :

- Protéger les plus fragiles, dont l'âge est le facteur prépondérant : 85 % des malades décédés ont plus de 70 ans
- Protéger les plus jeunes : 60 % des personnes en réanimation ont moins de 65 ans
- Protéger les soignants
- Protéger les plus modestes
- Protéger l'économie.

Nos écoles restent ouvertes

« Nos enfants ne sauraient être privés d'éducation », a précisé Emmanuel Macron. Les écoles, collèges et lycées restent donc ouverts, mais les mesures sont renforcées avec notamment le port du masque rendu obligatoire dès 6 ans. A ce titre, nous remercions toutes les équipes enseignantes et encadrantes qui continuent à accueillir nos enfants.

Des restrictions et des exceptions

Le confinement implique qu'il n'est pas autorisé de sortir de chez soi (sauf dérogation), et que la plupart des établissements recevant du public restent obligatoirement fermés, dès lors qu'ils ne sont pas essentiels. Les événements publics sont interdits. Bars, restaurants, salles de sport, cinéma... sont fermés.

A contrario, restent ouverts :

- Les commerces alimentaires de première nécessité : épicerie, boulangeries, boucheries et supermarchés
- Les services publics : la mairie, la Poste, la CAF, Pôle Emploi...
- Les banques et assurances
- Les cimetières
- Les EPHAD

Les grandes surfaces ont dû par ailleurs fermer leurs rayons non indispensables, pour se mettre en conformité avec la fermeture administrative des autres commerces : les rayons textiles, de produits culturels, jouets, bijouterie, arts de la table, décoration, électroménager, fleurs, maquillage...

Tous les 15 jours, le gouvernement fera un point sur l'épidémie, et des évolutions dans ces mesures seront alors envisagées. Le Président n'a pas précisé de durée spécifique, mais si les indicateurs deviennent meilleurs, des commerces pourront alors ouvrir, notamment à l'approche des fêtes de fin d'années.

La solidarité



D'ici la réouverture au public des commerces dits « non-essentiels », de nos bars et restaurants, **soutenons ensemble nos établissements, commerces et entreprises pontilabiennes.**

N'hésitez pas à contacter vos commerçants habituels et à leur passer commande !
Vous pourrez alors récupérer vos produits en Click & Collect et/ou grâce à la livraison que certains commerçants peuvent proposer, à l'instar de Tony Levêque, notre Fleuriste de *Et Fleur & Vous*.

Notre commune se félicite de compter quatre restaurants qui continuent à proposer des plats à emporter.

La mairie a créé une page Facebook sur laquelle vous pouvez retrouver et découvrir leurs menus :

facebook.com/resto-paa 

L'Auberge de l'Arnoult - L'Éloïse : 05 46 97 12 50

Le Grand Bleu : 05 46 90 60 60
pizza-legrandbleu.fr

Le Mange Debout : 05 46 93 51 75

Le Passé Simple : 05 46 94 70 22
restaurant-le-passe-simple.com



Port du masque et Attestation de déplacement



Le port du masque est obligatoire depuis le 30 octobre 2020 sur l'ensemble du territoire communal (*Arrêté Préfectoral du 30.10.20*). Egalement, vous devez pouvoir justifier de vos déplacements en remplissant, pour chaque sortie, une Attestation de Déplacement Drogatoire, disponible :

- Sur l'application TousAntiCovid
- Sur les sites internet gouvernementaux : www.interieur.gouv.fr ou gouvernement.fr
- A l'accueil de la Mairie en version papier



**#Tous
AntiCovid**



Travaux réalisés

La Roue Blanche®

Les travaux d'aménagement des sols, réalisés en partenariat avec la CDC et le Syndicat Départemental de la Voirie, et décidés par l'ancienne municipalité, sont achevés. Toutefois, les nouveaux élus indiquent qu'ils vont faire preuve de vigilance quant à cette réalisation qui ne paraît, techniquement parlant, ni appropriée ni pérenne.

Mais ce nouvel aménagement nous permet à présent une agréable balade, à pied ou à vélo, en direction du Lavoir et en contrebas des falaises des Cadorettes.

Ce circuit de la Roue Blanche, qui passe par notre village, offre ainsi une vue dégagée sur les mottes et notre vallée si fertile. Rappelons que la Roue Blanche® est à l'origine un itinéraire cyclable local, qui relie la Flow Vélo® à la Vélodyssée®.

Son nom fait référence au vélo et à la couleur de la fameuse Pierre de Crazannes.



Entretien des espaces verts et de la voirie, nettoyage du camping, du marché couvert, des parcours de géocaching, d'orientation, de santé... les Services Techniques ont eu fort à faire et nous les remercions pour leur travail remarquable.



Travaux à venir

L'évacuation des eaux pluviales



Une étude d'envergure va être menée afin d'étudier les problématiques mais aussi le potentiel du réseau d'évacuation des eaux pluviales au sein de notre commune. Parallèlement, une seconde étude va débiter afin d'étudier la structure du bassin de rétention d'eau située au niveau du Lotissement du Clône du Loup.

Mais, d'ores-et-déjà, des travaux vont être engagés fin 2020 avenue Bernard Chambenoit, face à la Salle des fêtes, afin de canaliser les eaux pluviales des rues de la Cité et Verdun et ainsi éviter les inondations récurrentes.

La sécurité routière

A l'occasion de la Semaine de la Mobilité, la Communauté de Commune (CDC) Cœur de Saintonge, en partenariat avec le Secteur Jeunesse, organisait, le samedi 10 octobre, à Pont l'Abbé d'Arnoult, une journée mobilité, insertion et sécurité routière. Plus de 200 participants ont pu, tout au long de la journée, apprendre ou tester leurs connaissances du Code de la route. Des parcours piétons, vélos, scooters électriques et mobylettes thermiques ont été proposés, ainsi que des simulateurs tels que le choc frontal ou la voiture tonneau. "Impressionnant" nous ont confié ceux qui se sont lancés !

C'est également dans ce cadre que les élèves de 4ème du Collège La Salle - Saint-Louis ont pu être sensibilisés aux dangers de la route et suivre le parcours d'initiation aux deux-roues.





Conseil Municipal

Les dernières élections municipales ont désigné un nouveau Conseil Municipal qui a pour mission de gérer et d'organiser, pendant les six prochaines années, la vie de notre commune.

19 Conseillers Municipaux, qui auront, en concertation avec l'ensemble des habitants, à prendre des décisions sur le quotidien et l'avenir de Pont l'Abbé d'Arnoult.

Qui sont-ils et quels sont leurs rôles ? Présentation



Maire et Adjoints

Maire : Alexandre SCHNEIDER

1^{er} Adjoint : Jean-François DOUET

2^{ème} Adjointe : Sylvie MOURET

3^{ème} Adjoint : Hervé BRISSON

4^{ème} Adjointe : Sandrine LHERMENIER

5^{ème} Adjoint : Jérôme AUBRY



Conseillères et Conseillers :



René MORIN

Michel LEROUGE

Dominique TRIPOTEAUD

Jaime NEVES

Chrystel VAN VLAMERTYNGHE

Stéphanie RENAUDIN

Hélène BERTHOU

Marine PESSIOT

Jean-Denis STAUDER

Lydie RUAUD

Maria-José NOUVEAU

Françoise BRUN

Jean-François BON



Vos élus



Hervé Brisson
(3^{ème} adjoint)



Michel Lerouge



Stéphanie Renaudin



Lydie RUAUD



Alexandre Schneider
(Maire)



Sandrine Lhermenier
(4^{ème} adjointe)



Dominique Tripoteaud



Hélène Berthou



Maria-José NOUVEAU



Jean-François Douet
(1^{er} adjoint)



Jérôme Aubry
(5^{ème} adjoint)



Jaime Neves



Marine Pessiot



Françoise BRUN



Sylvie Mouret
(2^{ème} adjointe)



René Morin



Chrystel Van
Vlamertynghe



Jean-Denis STAUDER



Jean-François BON



Les instances municipales

La Municipalité

Régulièrement, le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux se réunissent afin de gérer les affaires courantes et travailler sur les projets qui seront notamment présentés lors des Conseils Municipaux.

Les Conseils Municipaux

Organe de représentation des habitants, le Conseil Municipal, qui a lieu trimestriellement, réunit autour du maire, les adjoints et les conseillers. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1984 qui le charge de régler "par ses délibérations les affaires de la commune". Ainsi, le Conseil Municipal vote le budget, gère le patrimoine de la commune, décide des travaux, peut créer de nouveaux services publics municipaux et peut accorder des aides

publiques favorisant le développement économique. Sa mission est également d'examiner les projets et, pour que les décisions, que l'on appelle "délibérés", soient actées, elles doivent être votées à la majorité. Ces décisions sont ensuite adressées à la Préfecture pour le contrôle de légalité.

Les Commissions Municipales

Organisées de façon thématique, les commissions ont pour objectif d'échanger, réfléchir, débattre et statuer sur des projets. Les commissions qui se réunissent régulièrement sont composées de différents adjoints et conseillers municipaux. Le Maire est président de droit de chaque commission.

Ont ainsi été élus, lors du Conseil Municipal du 10 juillet 2020, pour les huit Commissions, les représentant suivants :

Environnement, Patrimoine

Michel Lerouge, Jean-François Bon, Chrystel Van Vlamertynghe, Marine Pessiot, Lydie Ruaud.

Sport, Monde Associatif, Cimetière

Jean-François Douet, Chrystel Van Vlamertynghe, Dominique Tripoteaud, Stéphanie Renaudin, Hélène Berthou, Maria-José Nouveau.

Enfance, Affaires Scolaires, Culture

Sylvie Mouret, Jaime Neves, Stéphanie Renaudin, Hélène Berthou, Françoise Brun

Finances, Fiscalité, Transports, Commerce, Artisanat

Hervé Brisson, Chrystel Van Vlamertynghe, Michel Lerouge, Jaime Neves, Lydie Ruaud.

Action Sociale, Emploi, Logement, Fracture Numérique

Sandrine Lhermenier, Françoise Brun, Marine Pessiot, Maria-José Nouveau

Urbanisme, Travaux, Voierie, Villages

Jérôme Aubry, Dominique Tripoteaud, Sandrine Lhermenier, Michel Lerouge, Jean-Denis Stauder, Jean-François Bon

Sécurité, Actions Citoyennes, Tranquillité Publique

René Morin, Jean-François Douet, Sylvie Mouret, Hervé Brisson, Maria-José Nouveau

Animation, Communication, Tourisme

Jérôme Aubry, Sandrine Lhermenier, Jean-Denis Stauder, Lydie Ruaud, Jean-François Bon.



Enfance & Jeunesse

Une antenne des P'tites Mésanges à PAA

Pont l'Abbé d'Arnoult, qui s'est rapprochée de la Commune de Sainte-Radegonde et de Madame la Maire, Monique Rivière, a mis gracieusement à disposition, depuis la rentrée scolaire, un nouveau lieu d'accueil pour le Centre de loisirs Les P'tites Mésanges. Ainsi, les petits pontilabiens peuvent maintenant être accueillis à l'école municipale René Caillé les mercredis et pendant les vacances scolaires puisque cette grande nouveauté a permis à la structure de proposer plus de 20 places supplémentaires pour les 3-12 ans.

1503

C'est le nombre d'élèves que comptabilise Pont l'Abbé d'Arnoult, allant de la Toute Petite Section à la Terminale. 1254 sont inscrits à l'ensemble scolaire La Salle - Saint-Louis, 140 à la Maison Familiale Rurale et 109 à l'École Communale René Caillé.

Vous avez une question ? Des suggestions ?

Une problématique ?

Le Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux vous proposent des permanences et des rendez-vous.

Contactez la Mairie au 05.47.97.00.19



Pont l'Abbé d'Arnoult est une commune dynamique qui attire tous les ans de nouveaux habitants mais également de nouveaux artisans et commerçants aux multiples et divers talents. Tour d'horizon de ces commerces de proximité et rencontre avec celles et ceux qui nous offrent, depuis peu, de nouvelles prestations de service et de nouveaux produits.

GAEC Des bottes et des mottes

Notre vallée de l'Arnoult et ses traditionnelles mottes peuvent s'enorgueillir d'avoir séduit Perrine Goyau et Sylvain Leaute, deux agriculteurs qui ont décidé de s'installer entre "Paluaud" et "Pipelé", pour garnir nos assiettes de produits biologiques. Nous enfions nos bottes et nous les suivons afin de vous faire découvrir leur travail, leurs récoltes et leur philosophie.

Après un dur et long labeur de préparation, défrichage, nettoyage et création du système d'irrigation, 50% de leurs mottes sont enfin en culture et produisent, depuis cet été, essentiellement des légumes, des aromates mais aussi quelques fruits de saison.

Le choix de ne cultiver que des produits biologiques est ce qui fait l'ADN de ces deux anciens collègues qui ont travaillé ensemble au sein de la même entreprise de maraîchage bio. Lorsque Perrine, à la fin de son BTS Horticole, et Sylvain, chef semis depuis six ans, décident de se lancer à leur compte, eux-mêmes n'envisagent pas d'autre voie. Perrine a une vision globale du métier : récoltes, désherbage, plantations, comptabilité-gestion, commandes des graines... tandis que Sylvain avait en charge les semis. "Nous étions complémentaires, et surtout, nous avons une vision commune de notre travail", nous confie Perrine. Sylvain précise : " Nous sommes dans une démarche d'agriculture qui se veut moderne et dans l'air du temps. Pour nous, il est important de prendre en compte tous les aspects environnementaux, la protection de la nature, du paysage, des sols, la qualité de l'eau... ". Ce dernier aspect a d'ailleurs été un élément clé de l'autorisation de mise en

place de leur système d'irrigation. En effet, les mottes sont bordées par l'Arnoult et ses canaux qui irriguent les terrains permettent de les arroser lors de la saison sèche.



Il leur a donc fallu réaliser une étude d'impact sur le milieu aquatique. "Un impact évidemment neutre puisque nous travaillons exclusivement en Agriculture Biologique (AB), c'est-à-dire sans aucun traitement chimique. Nous utilisons uniquement des plantes pour traiter en cas de maladie comme par exemple du purin d'ortie ou de prêle, obtenu par macération et pulvérisé une fois mélangé à de l'eau. Cette technique nous a d'ailleurs permis de sauver la quasi totalité de nos tomates, aubergines et poivrons en mars dernier", nous confie Perrine.

Fin août 2019, leur boutique ouvre ses portes et le succès est déjà au rendez-vous. Si le GAEC des Bottes et des Mottes préparent des paniers de légumes variés (à 10 ou 20 Euros), il propose également de la vente au détail aux particuliers et aux restaurateurs. "Nous sommes très agréablement surpris par tous les témoignages et l'accueil que nous

recevons. Les habitants nous remercient de nous être installés à Pont l'Abbé d'Arnoult, de faire revivre le terroir local et de proposer des produits "d'ici" ", nous dit Perrine. "Cela nous conforte dans nos choix et nous laisse espérer poursuivre en cultivant peu à peu le reste de nos terres, toujours en travaillant nos parcelles par assolement, c'est-à-dire par rotation, pour laisser le temps au sol de se régénérer. Les objectifs de ce futur développement sont multiples : développer le maraîchage sol vivant, proposer des emplois saisonniers ou encore continuer l'auto-construction de nos outils de travail comme la buteuse ou la dérouleuse à paillage biodégradable", précise Sylvain.

En ce moment, et pendant tout l'automne-hiver, vous trouverez à la boutique : pommes de terre, carottes, navets, patates douces, radis noirs et roses, betteraves, courges, butternuts, potimarrons, oignons, choux kalé, de Bruxelles, rouges, fleurs, brocolis, haricots verts et rouges, épinards, blettes, panais ... sans oublier la célèbre mojette ! Un vaste choix. "Et oui, contrairement à beaucoup de maraîchers qui ne fournissent plus pendant la période hivernale, nous souhaitons avoir un maximum de produits. Et notre technique de culture sur buttes, nous permet de mettre des racines hors d'eau et donc de proposer plus longtemps des légumes de saison.", nous indique Perrine.

Dans les paniers du printemps et de l'été, les gourmands pourront aussi savourer tomates, courgettes, piments doux, melons, pastèques, fraises, framboises et rhubarbes. Sans oublier les aromates : laurier, thym, romarin, ciboulette, persil, basilic...

Ouvert tous les vendredis de 16h00 à 19h30
au 1 rue de la Foire
07 82 85 45 13 - 06 79 70 19 26
desbottesetdesmottes@gmail.com
facebook.com/desbottesetdesmottes 

Les Jardins de l'Arnoult

primeur (fruits et légumes au détail)
vous accueillent également au
47 avenue André Malraux
05 46 74 67 88





TM Lutherie

Thomas Meuret nous accueille dans son atelier à l'ambiance chaleureuse et commence à nous parler de son parcours. Titulaire d'un bac Economique et Social, Thomas décide de s'orienter vers un bac pro Commerce mention Vente en Instruments de musique au Mans à l'Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique. Vendre des instruments de musique était l'objectif premier. Mais à force de croiser et d'observer les apprentis qui réparaient et fabriquaient des guitares, il se laisse tenter par cette voie plus manuelle et finalement très différente. Il prépare alors pendant 4 ans un CAP Réparation - Entretien des Instruments avec une spécialisation dans la guitare et ses dérivés où il découvre alors l'univers de la lutherie. Il finalise son cursus par un Brevet des Métiers d'Art en apprentissage.

Fraîchement diplômé et arrivé dans la région, Thomas, normand d'origine, décide alors d'ouvrir son propre atelier de lutherie à Pont l'Abbé d'Arnoult en juillet 2019. Il réalise principalement des travaux d'entretien, réglages et réparations, ce qui représente aujourd'hui environ 70% de son planning. Les 30% restants sont dédiés à la fabrication.

En effet, la conception et la création de guitares et basses électriques font également partie du savoir-faire de Thomas qui expose, pour le plaisir des yeux, quelques modèles dans son atelier. Thomas nous explique que la vente de ses guitares repose essentiellement sur le sur-mesure : il préfère travailler de concert avec le musicien pour le soin des détails, le choix du design, les recherches et de sonorités de bois dans le but de lui fabriquer un instrument entièrement personnalisé. Il s'adapte ainsi à tous les musiciens et tous les styles : rock, folk, variété...

Un savoir-faire artisanal qui lui permet de travailler différents matériaux tels que l'aluminium ou le laiton et différentes essences de bois allant du frêne à l'acajou, en passant par l'érable, l'ébène ou encore le noyer.

Pour faire l'acquisition d'un de ses modèles réalisés entièrement artisanalement et sur-mesure, qui prend entre 30 et 60 heures de travail, il faudra compter en moyenne entre 1 700 et 2 500 euros.

Thomas dresse un bilan positif de sa première année d'exercice et prévoit très prochainement de se lancer dans la fabrication des guitares acoustiques pour notamment répondre à la demande des clients. Car les méthodes de fabrication des guitares électriques et acoustiques sont diamétralement opposées, nous explique-t-il : "La guitare électrique requiert de tailler le bois directement dans la masse, tandis que dans sa version "sèche", il s'agit d'un plan fixe découpé pour obtenir une caisse vide".

Cela devrait lui permettre d'ajouter une nouvelle corde "à sa guitare", lui qui, depuis ses premiers pas a toujours eu "l'envie d'apporter des innovations dans le milieu de la lutherie, tant en termes techniques qu'esthétiques".

Ouvert sur rendez-vous, du mardi au samedi de 9h00 à 18h00

au 3 rue de Lirette

06 41 75 96 78

www.tmlutherie.fr

facebook.com/tm.lutherie 

instagram.com/tm_lutherie 



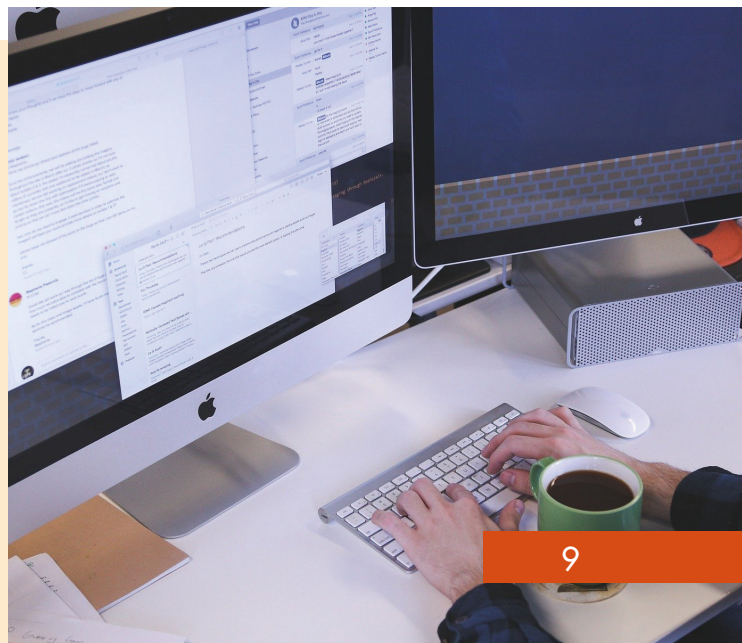
Thomas Meuret Lutherie

La fibre

Le Département soutient le projet « **La fibre pour tous à fin 2022** » qui prévoit le déploiement de la fibre optique FttH sur l'ensemble de son territoire, sur les deux prochaines années. C'est dans ce sillage qu'a eu lieu le 12 octobre dernier, une réunion qui marque le lancement du projet pour Pont l'Abbé d'Arnoult.

Les déclarations préalables de travaux sont arrivées et notre village va s'ouvrir à l'heure de la fibre d'ici à fin 2022, un enjeu majeur pour notre économie qui sera alors dotée d'une couverture numérique en très haut débit.

 Plus d'information sur www.charentemaritimetreshautdebit.fr





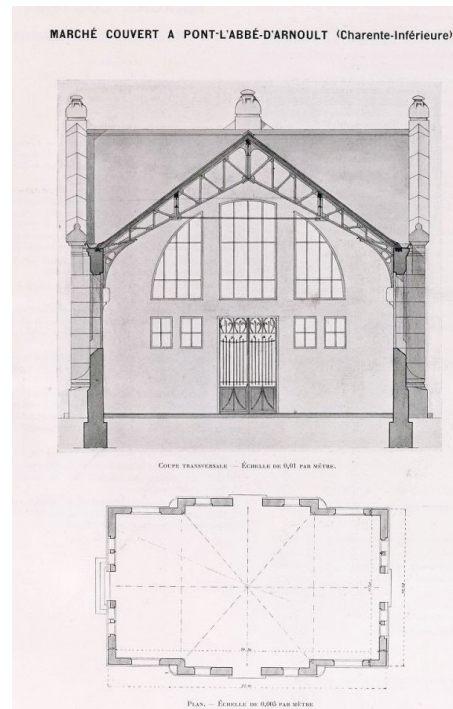
Les Halles

Chaque édition de la Gazette donnera la parole à un(e) pontilabien(ne) passionné(e) d'Histoire.

Pour ce premier rendez-vous, Benoît Combaud nous fait découvrir les Halles, également appelé le Marché Couvert.

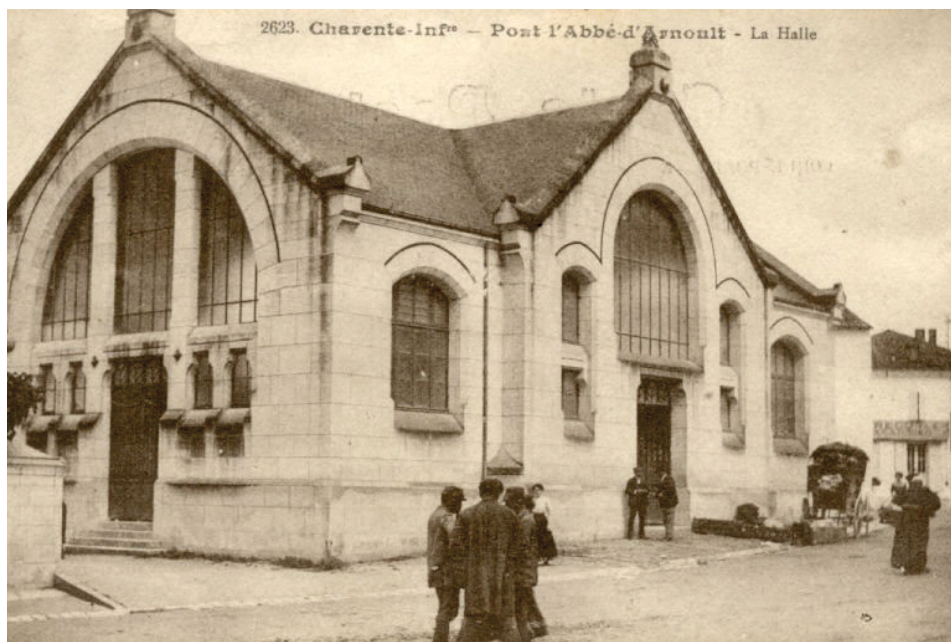
C'est en 1905-1906, que les Halles ont été construites. Le terrain sur lequel elles sont implantées avait été acquis par la commune en 1860 aux hospices civils de Saintes. Ce nouveau bâtiment fut conçu par Georges Naud, architecte qui participa entre autre à la reconstruction du Château de Crazannes. L'entrepreneur de maçonnerie, Louis Dumas pontilabien et remarquable tailleur de pierre, fut également maire de Pont l'Abbé de juin à décembre 1919, suite à la démission d'Anatole Roussie qui avait été le maître d'ouvrage des halles.

Le Marché Couvert forme un rectangle de 22 mètres sur 12, avec quatre entrées sur les rues de la ville. Le bâtiment est, ainsi que l'exigeait son affectation, largement aéré et éclairé. Georges Naud a manifestement voulu donner une inspiration romane ce qui s'harmonise avec notre belle église Saint-Pierre, qui lui fait face. Les grandes baies, en plein cintre à l'intrados, accusent à l'extrados, une pointe ogivale dont le dessin est souligné par des briques vernissées. Les parements sont en pierre de taille de Crazannes. La toiture en ardoise est supportée par une charpente métallique élégante et d'une grande légèreté.



Les Halles ne servaient pas uniquement pour le marché hebdomadaire du vendredi matin. Les étals étaient amovibles et le bâtiment se transformait en salle de réunion, de théâtre ou des fêtes et ceci, jusqu'à l'inauguration de l'Éventail en 1966.

En août 1988, le bâtiment est victime d'un incendie et la municipalité, dirigée par le docteur Claude Meunier, confie au cabinet d'architecture CREA, le soin de conduire la maîtrise d'œuvre. La commune obtint en 1989, le prix Urbacharme pour le travail réalisé. Les Halles ont alors pu de nouveau accueillir le marché jusqu'en 2012 où elles ont dû être fermées.



En bref...

L'église Saint-Pierre

Un rendez-vous avec les Architectes des Bâtiments de France a eu lieu le 29 septembre dernier. Cette visite a permis d'identifier d'importants problèmes d'infiltrations. Un appel d'offre public vient d'être lancé et est actuellement en cours afin de mettre hors d'eau - hors d'air le bâtiment, priorité absolue. Des budgets plus conséquents et donc lissés sur plusieurs années seront nécessaires afin de réhabiliter entièrement l'édifice.

Le Maire et ses conseillers municipaux se félicitent du dialogue retrouvé avec Madame Amandine Decarli, Architecte des Bâtiments de France, et son équipe.

Les Halles

Toujours dans l'objectif de remettre en état notre patrimoine local, certains d'entre vous auront peut-être remarqué la présence de nos services techniques afin de nettoyer l'intérieur du bâtiment et de commencer à penser à sa remise en état d'un point de vue architectural notamment.

Une première rencontre s'est déroulée fin octobre avec la Fondation du Patrimoine. Elle permet à nos élus d'avancer sur les dossiers de subventions visant à financer la restauration de notre Marché Couvert et ainsi de lui offrir un nouvel avenir.





Géocaching



“Qui sème le vent récolte la Mojhette”

Voilà qui promet pour nos aventuriers ! Loin d'être une prédiction, il s'agit là du nom du nouveau parcours de géocaching Terra Aventura qui a été inauguré le 17 octobre dernier à Pont l'Abbé d'Arnoult.

Alliant sport, culture et aventure, cette activité qui se pratique à pied et qui s'adresse à toute la famille, permet aux Terraventuriers de découvrir pendant 2 heures et sur 3 km, notre village de façon ludique. A la clef de cette chasse au trésor, un nouveau Poi'z, personnage virtuel à collectionner.

Pour prendre le départ, nous vous invitons à télécharger gratuitement l'application depuis un smartphone ou à récupérer le parcours sur :

www.terra-aventura.fr

ou auprès du Syndicat d'Initiative.



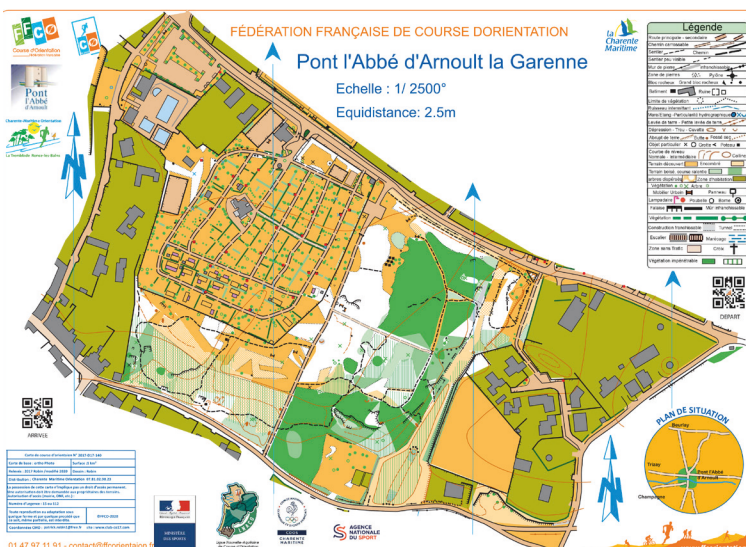
3014

C'est le nombre d'entrées comptabilisées à la piscine municipale entre le 21 juillet et le 31 août.

Pour un confinement sportif !

Une carte à la main ou sur votre smartphone, en courant ou en marchant, lancez-vous dans l'une de nos cinq courses d'orientation situées dans le Bois de la Garenne. Le Parcours d'Orientation, gratuit et ouvert à tous, vous propose 5 circuits de niveaux de difficultés différents, allant de 800 m à 1,3 km et comptant jusqu'à 21 balises à valider via un QR Code ou un poinçonnage.

Afin de se procurer les cartes, deux formules sont possibles : en téléchargeant l'application NaviTabi ou en enregistrant et/ou imprimant les cartes sur le site www.club-co17.com -> Rubrique Parcours Permanents.



En préparation...

Un parcours découverte sur le Pont l'Abbé d'Arnoult d'autrefois et d'aujourd'hui.

Nous laissons les équipes avancer sur le projet et nous ne manquerons pas de tout vous raconter...



En cette période de confinement où salles de sports et activités en club sont fermées, pensez au Parcours d'Orientation* !

* Dans le respect de la règle d'une heure d'activité quotidienne à maximum 1 km de votre domicile.



Cinéma

(Projection organisée tous les jeudi des semaines paires, à l'Éventail)



Jeudi 10 décembre à 21h
Boutchou



Mardi 29 décembre à 17h
Les Trolls 2



Jeudi 14 janvier à 21h
Antoinette dans les Cévennes

Jeudi 28 janvier à 21h
Tout nous sourit



DEC

Samedi 05 et dimanche 06 décembre **TELETHON** INNOVER POUR GUERIR

Téléthon - Pour soutenir localement les actions du Téléthon et déposer vos dons, une cagnotte est à votre disposition à l'Accueil de la Mairie dès à présent.

Samedi 12 décembre

Loto - Association La Petite Reine Saintaise
Mme Patry (06.34.50.13.70)

Lundi 14 décembre de 15h00 à 19h30
Don du Sang



Samedi 19 décembre à 16h00

Nous avons été contraints d'annuler notre spectacle de Noël.
Mais le Père Noël n'a pas oublié les petits pontilabiens...

Dimanche 20 décembre à 14h00

Loto de l'USPL Foot de Pont l'Abbé d'Arnoult
M.Ragaud (06.37.98.93.50)

Vendredi 31 décembre à 20h00

Réveillon de la Saint Sylvestre
organisé par les Batégails de Saintonge.
Informations et Réservations au 06.63.75.08.53



Cette année,
le traditionnel
Repas dansant des Aînés
ne pouvant avoir lieu,
la Municipalité a organisé
la livraison d'un panier
gourmand.



En raison de l'épidémie de Covid19, et des mesures gouvernementales, les événements annoncés sont susceptibles d'être annulés ou reportés sans préavis. Aussi, nous vous invitons à vous rapprocher directement des organisateurs pour toute confirmation. Nous vous remercions pour votre compréhension.